

Non substituable : mention CIF

Contre-indication formelle et démontrée à un excipient à effet notoire



Le médecin peut apposer sur l'ordonnance la mention **non substituable CIF** si le patient est allergique à un excipient à effet notoire présent dans tous les génériques, et absent du médicament princeps.

L'allergie doit être justifiée.

Vous trouverez ci-joint la liste des princeps concernés (hors TFR) par la mesure « non substituable CIF » :

Princeps	EEN princeps	Générique labo	EEN générique absent princeps
			Propylèneglycol, Saccharose, Sorbitol
CELESTENE , gouttes	glycérol	BETAMETHASONE, gouttes	Sorbitol
CONCERTA LP 54 mg, comprimé à libération prolongé	lactose	METHYLPHENIDATE MYLAN PHARMA LP 54 mg	saccharose
DAFALGAN CODEINE,	aucun	DAMALGO 500 mg/30 mg,	Lactose.
	Huile de ricin hydrogénée polyoxyéthylénée, Propylèneglycol	TRAVOPROST/TIMOLOL	Chlorure de benzalkonium.
DUOTRAV, collyre	Amidon de Blé,	ZOPICLONE ARROW LAB 3,75 mg	Sodium
IMOVANE 3,75 mg, comprimé pelliculé	aucun	LAMOTRIGINE TEVA 5 mg, comprimé dispersible ou à croquer,	sodium
LAMICTAL 5 mg, comprimé dispersible ou à croquer,		ENALAPRIL/LERCANIDIPINE TEVA 20 mg/20 mg, comprimé pelliculé	Sodium.
LERCAPRESS 20 mg/20 mg, comprimé pelliculé	lactose	IBUPROFENE MYLAN 20 mg/ml	azorubine, maltitol
NUROFENPRO 20 mg/ml ENFANTS	glycerol, maltitol, sodium	ENFANTS ET NOURRISSONS	Sodium.
ET NOURRISSONS SANS SUCRE		FYREMADEL 0,25 mg/0,5 mL, solution injectable	Lactose. Sorbitol.
ORGALUTRAN 0,25 mg/0,5 ml, solution injectable,	sodium, sorbitol	PREDNISOLONE 20 mg, comprimé effervescent	Glucose. Sorbitol.
SOLUPRED 20 mg, effervescent		PREDNISOLONE TEVA 5 mg, comprimé effervescent	Glucose. Aspartam
SOLUPRED 5 mg, comprimé effervescent,	Saccharose, Sodium	PHLOROGLUCINOL 160 mg, comprimé orodispersible, AZITHROMYCINE MONODOSE SANDOZ 250 mg, comprimé pelliculé,	Lécithine soja
SPASFON LYOC 160 mg,	aucun		
ZITHROMAX MONODOSE 250 mg, comprimé pelliculé	lactose		

La liste a été établie à partir du répertoire des génériques de l'ANSM (novembre 2019). Elle évoluera au fur et à mesure des sorties prochaines.

Dans tous les autres cas, il existe dans le répertoire des génériques émis par l'ANSM, un médicament générique ne comportant pas l'excipient à effet notoire justifiant le non substituable.

Le répertoire des génériques indique, pour chaque médicament de chaque laboratoire, les excipients à effet notoire.

En cas d'allergie à une substance, vous pourrez trouver le médicament n'ayant pas cet excipient dans sa composition :

https://www.anism.sante.fr/var/anism_site/storage/original/application/962f5e3898aeb31638420f2f0eade942.pdf